



Convoqué par tel pour audition pour affaire de stup d'un voisin

Par **aaliyah0805**, le **30/07/2012** à **23:51**

Bonjour,
ce matin, le commissariat d'une autre ville m'a appelée pour me proposer un rdv pour me faire auditionner; j'ai demandé pourquoi, vous êtes bien la titulaire de la ligne j dis oui. il m'a dit que c'était au sujet de mon voisin pour affaire de stup. j'étais choqué mais il m'a dit que ce n'était pas grave et que ça prendrait que 45 mns mais c'est obligatoire et que 60 autres personnes seraient auditionnées pour la même chose. c'est la première fois pour moi et je suis seule avec un bb de 8 mois comment se passe-t-il ? que dois-je répondre ? c'est vrai j'étais consommatrice à l'époque mais c'est révolu. Mon casier sera-t-il toujours vierge ? quelqu'un peut m'aider car c'est demain mon audition ? y'a-t-il des personnes qui ont connu ça ?

Par **amajuris**, le **31/07/2012** à **13:22**

bjr,
la meilleure solution c'est de vous rendre à la convocation du commissariat et de vous expliquer avec eux.
cdt